



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 10 juin 2021

Présents :

Elus :

Mme Delphine JAMET
Madame Sylvie JUSTOME
Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY
Free Mobile : Monsieur Lilian STURNY
SFR : Monsieur Jérôme PAGES
Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Madame Sophie LESCURE (Responsable Service Santé - Environnement)
Monsieur Didier SECARDIN (Service Santé - Environnement)
Madame Mylène SAUBIER (Service Santé - Environnement)
Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Représentant d'association de consommateurs :

Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »

Excusés :

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)
Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)
Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)
Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)

Elus :

Monsieur Stéphane GOMOT
Monsieur Philippe POUTOU

Ouverture de la séance par Mme Jamet

le compte rendu de la précédente commission est adopté à l'unanimité

Mr Sécardin rappelle les conclusions de l'avis de l'ANSES d'avril 2021 sur l'impact potentiel de la 5G sur la santé. Sur la base des données scientifiques disponibles à ce jour, l'Anses estime peu probable que le déploiement de la 5G dans la bande de fréquences 3,5 GHz présente de nouveaux risques pour la santé. Pour la bande de fréquences 26 GHz (non encore utilisée), les données ne sont pas suffisantes à l'heure actuelle pour conclure à l'existence ou non d'effets sanitaires. Les connaissances sur les liens entre expositions et effets sanitaires devant être renforcées, l'Anses souligne la nécessité de poursuivre les recherches et de suivre en particulier l'évolution de l'exposition des populations à mesure de l'évolution du parc d'antennes et de l'augmentation de l'utilisation des réseaux (rôle assuré par l'ANFR). L'Agence a lancé le 20 avril 2021 une consultation publique afin de recueillir des commentaires éventuels de la communauté scientifique et des parties prenantes intéressées.

Sur la métropole, le suivi de l'exposition est désormais assuré de manière indépendante grâce à l'observatoire des ondes mis en place cette année selon la volonté des élus. Celui-ci permet de répondre aux inquiétudes des habitants et assurer toute transparence sur ce sujet. (Cf. lien ci-après: www.observatoiredesondes.fr).

Mr Trouillet fait un point précis sur cet observatoire et les enseignements à en tirer d'ores et déjà.

L'ANFR a pris en charge l'installation et le suivi de 3 capteurs sur la ville de Bordeaux. Trois autres ont été installés également par la société EXEM, retenue par la Métropole pour développer l'observatoire des ondes. 30 capteurs ont été commandés afin de pouvoir proposer l'installation d'au moins un capteur près de sites sensibles, sur le territoire de chaque commune de la métropole.

Il s'agit de capteurs fixes permettant de suivre l'évolution de l'exposition générée sur le long terme par le développement de la 5G et des nouveaux usages (rappel : 191 sites antennes relais ont été autorisés sur Bordeaux par l'ANFR dont 141 sites 5G). Ceux-ci effectuent une mesure toutes les deux heures, durant 6 mn sur la totalité du spectre d'émission (il est rappelé que tout citoyen peut obtenir en outre, à tout moment, auprès de l'ANFR une mesure de l'exposition aux ondes à son domicile).

22 capteurs sont opérationnels à cette date. Le déploiement continue au fur et à mesure des réponses des communes.

Pour l'instant, les niveaux de champs relevés n'ont pas montré de variation significative depuis l'allumage progressif de la 5G par les opérateurs. Ceux-ci sont cohérents avec les résultats des mesures réalisées régulièrement par l'ANFR. Les valeurs maxi relevées sont comprises entre 1 et 2 V/m pour une valeur seuil égale à 28 V/m (pour la plus faible).

Un seul capteur montre une valeur atypique par rapport aux autres, bien que réglementaire. L'ANFR a été saisi pour faire un audit et déterminer la bande de fréquences en cause.

Mme JAMET indique souhaiter voir intégrer cet observatoire dans le Contrat Local de Santé métropolitain.

Mme Justome confirme son intérêt pour sa proposition et estime effectivement nécessaire et instructive l'exploitation fine et régulière des résultats obtenus (analyse à la journée, valeurs les plus importantes, période de pics, rapports d'experts...).

Mme Jamet informe qu'elle travaille aussi sur un cycle de conférence sur la « sobriété numérique », le débat scientifique actuel sur l'usage du téléphone étant nécessaire, au moins autant que celui des ondes émises par les antennes relais.

Elle rappelle aussi le projet de révision du site internet de la mairie prévu pour 2022. Celui-ci permettra de mieux informer les habitants sur ces problématiques et consulter plus facilement les DIM mis en ligne.

La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...)

Les opérateurs ont déposé 35 DIM pour cette commission.

30 d'entre eux concernent l'évolution de sites existants pour leur permettre d'émettre en 5G (700 MHz ou 2100 MHz & 3,5 GHz). 10 de ces projets nécessitent le dépôt d'une DP (9 concernent FREE et un concerne SFR).

5 DIM ont été déposés pour des nouveaux sites 4G/5G (3 pour BOUYGUES et 2 pour FREE), soumis au dépôt d'une DP.

Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites sensibles (crèches, écoles...) respectent les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique.

La ville sollicitera cependant auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chacun de ces projets afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.

Projets Bouygues Commission de juin 2021

COMMENTAIRES

BOUYGUES présente 6 projets de modification de sites pour y permettre la mise en service des antennes 5 G dans la bande 2100 Mhz (sur ces 6 sites) et dans la bande 3,5 GHz (sur 3 de ces sites) sans DP nécessaire, et 3 projets de nouveaux sites 4G/5G (avec DP).

Modification de sites pour émettre en 5G

6 projets

1 rue Joseph Bonnet :

Pas de DP

Sur pylône de hauteur 31,5 m (pas de plans et visuels avant et après travaux...)

Accord ANFR 16 octobre 2020 (5G 2100 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz ?)

Pas d'établissements sensibles à proximité

37-39 rue Morion :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 24 m

Accord ANFR 30 octobre 2020 (5G 2100 seulement ; Quid 5G 3,5 GHz ?)

Etablissement sensible à proximité :

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 13 RUE LAFITEAU (antennes fixes : 2.81% et 1.16 V/m

antennes orientables : 3.08% et 1.27 V/m)

21 cours Saint Louis :

Pas de DP (à confirmer)

Pylone sur bâtiment de hauteur 27,25 m

Accord ANFR 16 avril 2021

Etablissements sensibles à proximité :

antennes fixes :

ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS 97 RUE BARREYRE 1,31% 0,54 V/m

COLE MATERNELLE 25 RUE PAUL BERTHELOT 0,88% 0,36 V/m

LYCEE PROFESSIONNEL 130 RUE DU JARDIN PUBLIC 0,38% 0,15 V/m

ECOLE SECONDAIRE 173 RUE DU JARDIN PUBLIC 2,12% 0,87 V/m

antennes orientables :

ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS 97 RUE BARREYRE 1,63% 0,67 V/m

ECOLE MATERNELLE 25 RUE PAUL BERTHELOT 2,04% 0,84 V/m

LYCEE PROFESSIONNEL 130 RUE DU JARDIN PUBLIC 0,19% 0,08 V/m

ECOLE SECONDAIRE 173 RUE DU JARDIN PUBLIC 1,56% 0,64 V/m

26 rue Jean Jacques Rabaud :

Pas de DP (simple adaptation pour émettre en 5G 2100 MHz)

Sur bâtiment de hauteur 15 m

Accord ANFR 05 mars 2021

Pas d'établissements sensibles à proximité

54 rue Joseph Abria :

Pas de DP (simple adaptation pour émettre en 5G 2100 MHz)

Sur bâtiment de hauteur 23,2 m

Accord ANFR 05 mars 2021

Pas d'établissements sensibles à proximité

quai de la Souys :

Pas de DP (simple adaptation pour émettre en 5G 2100 MHz)

Sur pylône de hauteur 22,7 m

Accord ANFR 05 mars 2021

Pas d'établissements sensibles à proximité

Nouveaux sites 4G/5G

3 projets

10-12 rue Dumaine :

DP

Sur bâtiment de hauteur 31,8 m

Etablissement sensible à proximité :

antennes fixes:

COLLEGE CASSIGNOL 63 RUE LAROCHE 2,79% 1,15 V/m

ECOLE ELEMENTAIRE D JOHNSTON 44 RUE DAVID JOHNSTON, 1,69 % 0,69 V/m

ECOLE MATERNELLE LAGRANGE 145 RUE LAGRANGE 3,16 % 1,3 V/m

LYCEE MONTESQUIEU 5 Place Longchamps 0,19 % 0,081 V/m

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 68 RUE DAVID JOHNSTON 0,82% 0,33 V/m

antennes orientables:

COLLEGE CASSIGNOL 63 RUE LAROCHE 3,45% 1,42 V/m

ECOLE ELEMENTAIRE D JOHNSTON 44 RUE DAVID JOHNSTON, 2,31 % 0,95 V/m

ECOLE MATERNELLE LAGRANGE 145 RUE LAGRANGE 2,70 % 0,17 V/m

LYCEE MONTESQUIEU 5 Place Longchamps 0,19 % 1,11 V/m

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 68 RUE DAVID JOHNSTON 0,13% 0,05 V/m

64 mail Des Bordelais :

DP

Sur bâtiment de hauteur 31,8 m

Etablissement sensible à proximité :

antennes fixes:

Ecole Primaire Vaclav Havel 2, 4 Rue Xavier Arsène Henry 0,87% 0,36 V/m

antennes orientables:

Ecole Primaire Vaclav Havel 2, 4 Rue Xavier Arsène Henry 3 % 1,24 V/m

Rue du Hä :

DP

Sur bâtiment de hauteur 16,9 m

Etablissement sensible à proximité :

ECOLE SEVIGNE CRECHE/ PRIMAIRE 8 BIS RUE DES PALANQUES 33000 BORDEAUX

Estimation non fournie pour l'instant (panne logiciel). BOUYGUES s'engage à les fournir dès que possible (et que les niveaux émis respectent les prescriptions réglementaires)

Projets FREE Commission de juin 2021

COMMENTAIRES

FREE présente 19 projets de modification de site pour y permettre la mise en service future des antennes 5 G dans les bandes 700 MHz et 3,5 GHz (dont 9 nécessitent le dépôt d'une DP) et 2 nouveaux projet 4G/5G (avec DP).

Modification de sites pour émettre en 5G

19 projets

1 allée Jean Benais:

DP

Sur bâtiment hauteur 50 m

Accord ANFR 12 mars 2021

établissement sensible à proximité:

antennes fixes:

Collège E Vaillant 25 Cours du Raccordement : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 0,27 V/m Soit 0,75 % par rapport à la valeur limite réglementaire

antennes orientables :

Collège E Vaillant 25 Cours du Raccordement : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 0,49 V/m soit 0,80 % par rapport à la valeur limite réglementaire

1 rue Joseph Bonnet:

pas de DP

Sur pylône hauteur 35 m

Accord ANFR 9 avril 2021

Pas d'établissements sensibles

2 rue Gambetta :

DP

Accord ANFR 19 mars 2021

Sur bâtiment hauteur 44,5 m

Pas d'établissements sensibles

6-7-8 square St Estèphe :

pas de DP

Sur bâtiment hauteur 19,6 m

Accord ANFR 13 novembre 2020 (5G 700 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz?)

Pas d'établissements sensibles

9 rue Edouard Branly:

DP

Sur bâtiment hauteur 35,5 m

Accord ANFR 20 novembre 2020 (5G 700 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz?)

établissement sensible à proximité:

antennes fixes:

Ecole Elémentaire La Benauges Boulevard Jules Simon : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 0,93 V/m soit 2,58 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

antennes orientables :

Ecole Elémentaire La Benauges Boulevard Jules Simon : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,09 V/m soit 1,78 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

12 place Simiot:

pas de DP

Sur bâtiment hauteur 14 m

Accord ANFR 02 avril 2021 (5G 700 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz?)

Pas d'établissements sensibles

18 bis rue des Landiras:

pas de DP

Sur bâtiment hauteur 16 m

Accord ANFR 18 décembre 2020

Pas d'établissements sensibles

42 rue Henri Dunant:

NB/ dans ce dossier, Free Mobile projette la modification de son antenne-relais à construire qui sera située sur le bâtiment sis 42 Rue Henri Dunant – 33100 BORDEAUX, afin de faire évoluer son réseau vers la cinquième génération mobile (5G) sur les bandes de fréquence 3500 MHz et 700 MHz

voir précédent projet (vérifier azimuts en direction école de Condé située à 15 m)

pas de DP indiquée

Sur bâtiment hauteur 19,2 m

établissements sensibles à proximité:

antennes fixes:

Lycée F Mauriac 1 Rue Henri Dunant : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,75 V/m soit 4,86 % par rapport à la valeur limite réglementaire

Ecole de Condé 59 Rue de la Benauges : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,92 V/m soit 5,33 % par rapport à la valeur limite réglementaire

antennes orientables :

Lycée F Mauriac 1 Rue Henri Dunant : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 0,21 V/m soit 0,34 % par rapport à la valeur limite réglementaire

Ecole de Condé 59 Rue de la Benauges : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 3,37 V/m soit 5,52 % par rapport à la valeur limite réglementaire

42 rue Peyronnet:

NB/dans ce dossier, Free Mobile projette la modification de son antenne-relais à construire située 42, Rue Peyronnet à BORDEAUX afin de faire évoluer son réseau vers la cinquième génération mobile (5G) sur les bandes de fréquence 3500 MHz et 700 MHz

voir précédent dossier (collège situé dans un azimut à 30 m)

pas de DP indiquée (avis ABF)

Sur bâtiment hauteur 16,2 m

établissements sensibles à proximité:

antennes fixes:

Collège Aliénor d'Aquitaine 16 Rue Domaine Devienne Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 2,60 V/m soit 7,22 % par rapport à la valeur limite réglementaire

antennes orientables :

Collège Aliénor d'Aquitaine 16 Rue Domaine Devienne Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 3,1 V/m soit 5,1 % par rapport à la valeur limite réglementaire

63 cours du Médoc:

pas de DP

Sur bâtiment hauteur 22 m

Accord ANFR 13 novembre 2020 (5G 700 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz?)

Pas d'établissements sensibles

85 cours Marc Nouaux:

DP

Hauteur antennes 19,9 m

Accord ANFR 19 mars 2021

établissements sensibles à proximité: voir azimuth

antennes fixes:

EHPAD Grand Bon Pasteur 6 Avenue Charles de Gaulle : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,46 V/m soit 4,05 % par rapport à la valeur limite réglementaire

Collège Assomption Sainte-Clotilde 9 Rue de Bel Orme : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,54 V/m soit 4,27 % par rapport à la valeur limite réglementaire

antennes orientables:

EHPAD Grand Bon Pasteur 6 Avenue Charles de Gaulle : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,63 V/m soit 2,67 % par rapport à la valeur limite réglementaire

Collège Assomption Sainte-Clotilde 9 Rue de Bel Orme : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,44 V/m soit 2,36 % par rapport à la valeur limite réglementaire

111 Rue Achard:

pas de DP

Hauteur antennes 22 m

Accord ANFR 13 novembre 2020 (5G 700 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz?)

établissement sensible à proximité

antennes fixes:

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Résidence personnes âgées Achard 111 Rue Achard : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,04 V/m soit 2,88 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

antennes orientables:

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Résidence personnes âgées Achard 111 Rue Achard : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 0,3 V/m soit 0,49 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

122 rue Croix de Séguy:

DP

Hauteur antennes 20 m

Accord ANFR 19 mars 2021

établissement sensible à proximité

antennes fixes:

Ensemble scolaire Assomption Sainte Clotilde 370 Boulevard du Président Wilson :
Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises 2.02 V/m soit 5.61 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

antennes orientables:

Ensemble scolaire Assomption Sainte Clotilde 370 Boulevard du Président Wilson :
Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises 1.43 V/m soit 2.34 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

150 cours Victor Hugo:

pas de DP

Hauteur antennes 21 m

Accord ANFR 13 novembre 2020 (5G 700 MHz seulement; Quid 5G 3,5 GHz?)

Pas d'établissements sensibles

194 ter boulevard Albert 1er:

DP

Hauteur antennes 29,22 m

Accord ANFR 19 mars 2021

Pas d'établissements sensibles

243 rue Judaïque:

DP

Hauteur antennes 21 m

Accord ANFR 19 mars 2021

établissement sensible à proximité

antennes fixes:

Bordeaux International School 252 Rue Judaïque : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,11 V/m soit 3,08 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

antennes orientables:

Bordeaux International School 252 Rue Judaïque : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,79 V/m Soit 2,93 % par rapport à la valeur limite réglementaire .

rue François Lévêque:

DP

Hauteur antennes 13.50 m

Accord ANFR 13 novembre 2020 (5G 700 MHz seulement ; Quid 5G 3,5 GHz?)

Pas d'établissements sensibles

rue Raymond Lavigne:

pas de DP

Hauteur antennes 14m

Accord ANFR 26 février 2021

Pas d'établissements sensibles

5 rue Lateulade:

DP

Hauteur antennes 41,2 m

Accord ANFR 19 mars 2021

Pas d'établissements sensibles

Nouveau site 4G 5G

22 rue du Mirail:

DP

Hauteur antennes 20,2 m

Accord ANFR 19 mars 2021

établissements sensibles à proximité :

antennes fixes:

Lycée du Mirail 36 rue du Mirail: Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 2.40 V/m soit 6.66 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

Lycée Michel Montaigne 18 cours Victor Hugo : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1.22 V/m soit 3.38 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

antennes orientables:

Lycée du Mirail 36 rue du Mirail: Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 2.2 V/m soit 3.60 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

Lycée Michel Montaigne 18 cours Victor Hugo : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 2.12 V/m soit 3.47 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

177 cours de l'Argonne:

DP

Hauteur antennes 22,8m

établissement sensible à proximité :

antennes fixes:

Ensemble Scolaire Saint-Genès 160 rue de Saint-Genès : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises 1,29 V/m soit 3,58 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

antennes orientables:

Ensemble Scolaire Saint-Genès 160 rue de Saint-Genès : Valeur totale du champ pour toutes les fréquences émises : 1,09 V/m soit 1,78 % par rapport à la valeur limite réglementaire.

Projets SFR Commission de juin 2021

COMMENTAIRES

SFR présente 5 projets de modification de sites pour y permettre la mise en service des antennes 5 G dans les bandes 2100 Mhz et 3,5 GHz. Un seul nécessite le dépôt d'une DP.

Sans proximité d'établissements sensibles.

Modification de sites pour émettre en 5G

5 projets

1 rue Joseph Bonnet:

Hauteur antenne sur bâtiment 25 m

Accord ANFR 23 avril 2021

12 cours Edouard Vaillant :

Hauteur antenne sur bâtiment 17,5 m

Accord ANFR 23 avril 2021

83 avenue Général Leclerc:

Hauteur antenne sur bâtiment 23,7 m

Accord ANFR 16 avril 2021 (seulement 2G/3G/4G)

100 cours le Rouzic:

DP nécessaire

Hauteur antenne sur bâtiment 17,5 m

Accord ANFR 23 avril 2021

rue Edouard Faure:

Hauteur antenne sur pylône 25,3 m

A

c